



Avis du Conseil Académique de l'Institut Polytechnique de Paris

Le Conseil Académique de l'Institut Polytechnique de Paris a pris connaissance de l'avis du sénat des professeurs de l'École polytechnique qui s'est réuni le 30 avril 2020 pour examiner la question du projet d'installation d'un centre de recherches de Total au sein de l'Institut Polytechnique de Paris.

Le Conseil Académique partage pleinement cet avis (en annexe), et souhaite également insister sur deux points :

- l'opération d'intégrer Total dans un centre clairement identifié et consacré à la recherche-innovation doit être menée en veillant dès le début du projet à la diversité et à la pluralité des acteurs, à une procédure d'attribution transparente avec des réels partenariats stratégiques à l'échelle d'IP Paris, à l'instar des grands établissements à vocation internationale ;
- cette opération doit être décidée à l'échelle d'IP Paris, et non seulement au sein de l'École polytechnique. Une réflexion préalable dans le cadre du schéma directeur d'IP Paris est nécessaire, étant donné le cadre foncier limité et l'ensemble des différentes infrastructures requises à la réalisation d'un campus attractif à l'échelle internationale (par exemple telles qu'identifiées par l'International Scientific Advisory Board d'IP Paris : crèche, magasins, restaurants, cinéma, installations sportives, logements abordables pour étudiants et invités, faculty club, etc.).

Destinataires :

Membres du Conseil d'Administration de l'École polytechnique

Membres du Conseil d'Administration de l'Institut Polytechnique de Paris

Membres du Comité Exécutif de l'Institut Polytechnique de Paris

Membres du Comité Enseignement-Recherche de l'Institut Polytechnique de Paris

Copie au président du Sénat des professeurs de l'École polytechnique